

Protège-toi des interdits, tu seras le plus dévôt des gens...

Discours prononcé à la Mosquée Attyab oul Massâdjid le vendredi 8 septembre 2006, à l'occasion de la 15^{ème} nuit du mois de Cha'bân

Chers frères et sœurs,

Il y a au moins un Hadith fiable qui indique que, durant la nuit du 15^{ème} Cha'bân, le pardon d'Allah se manifeste de façon particulière, à très grande échelle...

Voici l'énoncé de ce Hadith :

إذا كانت ليلة النصف من شعبان اطلع الله إلى جميع خلقه فيغفر للمؤمنين ويملي للكافرين, ويدع أهل الحقد بحقدهم حتى يدعوه

Le Messenger d'Allah (sallallâhou alayhi wa sallam) a dit :

Lorsqu'arrive la nuit de la mi-cha'bân, Allah regarde l'ensemble de Ses créatures et Il pardonne aux croyants et donne du temps aux incroyants (pour qu'ils se repentent et acceptent la foi). Il laisse (également hors de Son pardon) ceux qui entretiennent entre eux de l'animosité, et ce, jusqu'à ce qu'ils délaissent leur rancœur.

Dans ces conditions, bien évidemment, le devoir de chaque musulman consiste à faire de son possible pour profiter de ce pardon et de procéder donc à un repentir sincère pour l'ensemble de ses péchés. Les oulémas soulignent qu'il y a au moins trois impératifs à respecter pour qu'un *Tawbah* soit considéré comme étant sincère. Il faut :

- regretter le péché qui a été commis,
- arrêter de le faire immédiatement,
- prendre la résolution ferme de ne plus le commettre à l'avenir.

Le problème, pour beaucoup d'entre nous, c'est que notre repentir se limite bien souvent au seul regret du mal accompli : La décision d'interrompre de suite et de façon définitive le péché, elle, n'est prise que très rarement... pour ne pas dire jamais... Si nous voulons profiter réellement des occasions comme cette nuit, c'est

donc notre attitude envers l'illicite et le *harâm* qu'il faut complètement revoir. Et c'est justement autour de cette réflexion que va être axée l'intervention de cette nuit.

Abou Houraïrah (radhia Allâhou anhou) rapporte que le Messenger de Dieu (sallallâhou alayhi wa sallam) (*les a interpellé un jour et leur*) a dit :

« **Qui (est prêt) à prendre de moi ces propos (que je vais énoncer) pour les appliquer ou pour enseigner à celui qui les appliquera ?** »

Abou Houreïrah (rahimahoullâh) (*profita immédiatement de cette opportunité d'apprentissage et*) répondit :

« **Moi, Ô Messenger d'Allah !** »

Il (sallallâhou alayhi wa sallam) prit alors ma main, et énumérera cinq (*choses*) en disant :

إِلَى جَارِكَ تَكُنْ مُؤْمِنًا اتَّقِ الْمَحَارِمَ تَكُنْ أَعْبَدَ النَّاسِ وَأَرْضَ بِمَا قَسَمَ اللَّهُ لَكَ تَكُنْ أَعْنَى النَّاسِ وَأَحْسِنُ

الضَّحِكَ فَإِنَّ كَثْرَةَ الضَّحِكِ تُمِيتُ الْقَلْبَ وَأَحِبَّ لِلنَّاسِ مَا تُحِبُّ لِنَفْسِكَ تَكُنْ مُسْلِمًا وَلَا تُكْثِرُ

« **Protège-toi des interdits et tu seras le plus (grand) adorateur (d'Allah) parmi les gens. Contente-toi de ce qu'Allah t'a donné, tu seras le plus riche des gens. Agis en bien envers ton voisin, tu seras (véritablement) croyant. Aime pour les gens ce que tu apprécies pour toi-même, tu seras (un parfait) musulman. Et ne ris pas trop car l'excès de rire tue le cœur.** »

(Sounan Tirmidhi)

Des ces cinq enseignements prophétiques, nous allons nous focaliser que sur le premier.

Chers frères et sœur,

De nos jours, lorsque nous ressentons le besoin de faire le bien, d'améliorer notre condition spirituelle et d'augmenter notre piété -ou lorsque nous désirons exprimer notre gratitude à Notre Créateur pour nous avoir accordé une faveur (en nous protégeant d'un malheur par exemple...)-, notre premier réflexe consiste généralement à chercher des opportunités pour multiplier les bonnes actions **qui ne sont pas imposées en Islam**. Nous nous mettons ainsi, par exemple :

- à offrir une partie de nos biens en faveur d'une mosquée, d'une *madressah* ou pour d'autres causes pieuses (*aide aux personnes sinistrées, aux pauvres etc...*),
- à respecter scrupuleusement certains *tasbîh* etc... durant la journée,
- à multiplier et à allonger les prières *nafl* (*salât oul layl, salât oud dhouhâ,...*),
- à effectuer une *'oumrah* ou, mieux, un *hadj nafl,...*

Bien évidemment, dans tous ces cas, l'attitude que nous adoptons avec sincérité est, en soi, très positive, louable et méritoire... Le problème qui se pose, c'est que, dans cette dynamique de *ibâdat* (*adoration*) et de *taqwâ* (*piété*), dans cet effort pour raffermir notre lien avec Allah et pour nous rapprocher de Lui, nous n'accordons souvent que très peu d'attention à ce qui constitue pourtant notre principale faiblesse : **la désobéissance envers le Créateur et la multiplication des péchés**... Et c'est cela qui rend notre démarche complètement incompréhensible ! Le propos du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhis salâm) à Abou Houreïrah (radhia Allâhou anhou) ne souffre en effet d'aucune ambiguïté : L'effort de résistance face au *harâm* est **primordial** pour protéger et améliorer sa condition spirituelle.

Pour clarifier cette réalité, prenons donc quelques exemples concrets :

- Est-ce vraiment raisonnable de notre part si, d'un côté, nous multiplions la récitation de formules de louange et de glorification d'Allah mais que, dans le même temps, nous ne faisons **aucun effort digne de ce nom, c'est-à-dire sincère et constant** pour maîtriser notre langue face à des interdictions aussi graves que la médisance, la calomnie, le mensonge, les propos blessant à l'égard d'autrui... ?
- Est-ce vraiment raisonnable de notre part si, d'un côté, nous nous efforçons de pratiquer de nombreuses et longues *salât nafl* ou nous parcourons des milliers de kilomètres en dépensant des milliers d'euros pour accomplir des *'oumrah* ou des *hadj* surérogatoires et visiter ainsi la Maison d'Allah régulièrement mais que, dans le même temps, nous ne faisons **aucun effort digne de ce nom, c'est-à-dire sincère et constant** pour respecter nos rendez-vous quotidiens avec Notre Créateur (*lors des salât obligatoires*) ?
- Est-ce vraiment raisonnable de notre part si, d'un côté, nous offrons beaucoup des *sadaqât* dans le chemin d'Allah mais que, dans le même temps, nous ne faisons **aucun effort digne de ce nom, c'est-à-dire sincère et constant** pour nous acquitter correctement de nos aumônes obligatoires, pour ne pas s'approprier de façon illicite les biens d'autrui ou pour ne pas violer les devoirs

matériels que nous avons envers nos proches ?

La réponse à chacune de ces questions est évidente : agir de la façon décrite, **c'est passer bien évidemment à côté du plus important, de l'essentiel... et se tromper lourdement de priorité.**

Attention cependant à ne pas se méprendre sur le sens de mon propos :

- Je ne tiens aucunement à minimiser l'importance des différentes actions surrogatoires que j'ai citées à titre d'exemples... Qui pourrait oser remettre en question les vertus et le mérite du *tasbîh*, des *salât nafl*, du pèlerinage non obligatoire, de la *sadaqah* etc... alors qu'il existe des dizaines de références qui encouragent leur pratique ?
- Je ne soutiens pas non plus qu'il ne sert à rien de faire des actions *nafl* à partir du moment où l'on commet des péchés (*ce qui reviendrait à affirmer de façon absurde que ces œuvres pies devraient être réservées aux seuls êtres infailibles qui n'aient jamais été, en l'occurrence les Prophètes et Messager d'Allah (alayhimous salâm).*) A vrai dire, à partir du moment où les actes *nafl* sont faites en toute sincérité, il est indéniable qu'ils rapportent beaucoup de récompenses et qu'ils sont bénéfiques au musulman dans ce monde et dans l'Autre, *Incha Allah*.

J'ai bien évoqué plus tôt le caractère **primordial et prioritaire** de l'abandon des péchés : ce que je tiens donc à souligner, c'est que dans notre souci d'améliorer l'adoration d'Allah, **nous ne devons surtout pas négliger ou minimiser la résistance et la lutte contre les péchés.**

Parce qu'il faut bien comprendre une chose : il est évident que si, d'un côté, quelqu'un fait, durant toute sa vie, l'effort de se protéger de ce qui est interdit mais que, d'un autre côté, il n'a pas l'opportunité de faire beaucoup d'actions *nafl*, *Incha Allah*, il sera agréé par Allah dans l'Au-delà et trouvera le succès. Mais on ne peut dire la même chose de celui qui fait beaucoup d'actes d'adoration *nafl*, mais qui, dans le même temps, commet également beaucoup de péchés : non seulement il ne bénéficie d'aucune garantie de succès, mais, au contraire, il s'expose à une situation très périlleuse lors du Jugement Dernier.

Pour bien exprimer cette réalité, des oulémas ont proposé une comparaison très pertinente... Ils affirment que les actions *nafl* sont comme des fortifiants pour le musulman : elles accroissent sa vitalité morale et sa force spirituelle. Mais les péchés, eux, sont des éléments nocifs qui nuisent à la spiritualité, un peu comme

le ferait du poison sur l'organisme. Ainsi :

- Si, pour se revigorer, un individu prend des fortifiants, mais que, à côté de cela, il absorbe des éléments nocifs, l'effet de ces derniers finira à un moment où un autre par se manifester et pourra altérer ou carrément détruire ses fonctions vitales. Et, dans ces conditions, il ne pourra bien évidemment pas imputer la responsabilité de ses maux à un manque d'efficacité des fortifiants.
- Par contre, si une personne ne prend aucun fortifiant mais elle fait très attention à ne rien ingurgiter de nocif pour son organisme, elle peut espérer toujours garder la forme et rester en bonne santé.

Le pire, c'est que les effets néfastes de péchés ne se limitent pas seulement à cela... Le musulman se doit de faire terriblement attention aux actes interdits pour au moins deux autres raisons :

- D'abord, parce qu'il est très aisé de devenir dépendant au péché : une fois qu'on se laisse aller à faire quelque chose de *harâm*, il devient par la suite très difficile de s'en abstenir... bien plus difficile en tout cas que ce qu'on aurait eu à supporter au départ en refusant de céder à la tentation illicite. Le péché agit ainsi comme une drogue... comme la cigarette par exemple -*rappelons quand même qu'il est interdit, pour le musulman, de fumer...* : il est bien moins difficile de ne pas se mettre à fumer que de s'arrêter de le faire une fois qu'on a commencé. Et, d'un point de vue spirituel, c'est bien là l'une des pires choses qui peut arriver à un croyant : étant donné que, lorsqu'on est dépendant à une drogue, on ne trouve un semblant de tranquillité que lorsqu'on a pris sa dose, devenir « *accro* » au *harâm* signifie que l'on parvient à un stade où **on ne trouve satisfaction qu'en faisant quelque chose qui entraîne le mécontentement et la colère d'Allah...** Nul besoin de faire un dessin pour illustrer la gravité d'une telle situation...
- Ensuite, parce qu'on s'accoutume très facilement au péché, c'est-à-dire que, lorsqu'on prend l'habitude de faire quelque chose de *harâm*, ou même d'en être témoin, celle-ci perd progressivement sa gravité à nos yeux. Chacun d'entre nous ici présent peut faire le constat de cette réalité... Il y a actuellement des actes de désobéissance envers Allah qui, il y a quelques années encore, se faisaient à petite échelle et de façon dissimulée, comme par exemple :
 - la consommation de boissons alcoolisées et la prise de drogues,
 - le port de vêtements qui exposent la nudité bien plus qu'ils ne la

dissimulent...



mais qui, actuellement, se font au vu et au de tous, et ce, sans que cela ne provoque d'indignation particulière de notre part. Ce qui était difficilement acceptable hier est devenu tolérable aujourd'hui: le péché a donc un effet anesthésiant pour la conscience du musulman et c'est cela qui amplifie sa dangerosité.

Mes frères et sœurs,

Cette nuit du 15^{ème} Cha'bân est justement une bonne opportunité pour procéder à une remise en question profonde de notre relation avec Notre Créateur et pour recentrer correctement nos priorités : profitons bien évidemment de cette occasion pour demander pardon de façon sincère pour toutes nos fautes passées, mais aussi et surtout pour prendre conscience du danger que représentent les péchés et de la nécessité d'agir pour les éviter.

Pour se protéger des actes de désobéissance, il n'existe pas de meilleur moyen que de cultiver et d'entretenir dans notre cœur et notre esprit la crainte d'Allah.

La crainte est un sentiment qui rythme l'existence de chacun d'entre nous. Dans notre vie de tous les jours, il y a notamment trois choses que nous craignons tous plus ou moins, consciemment ou non : la pauvreté, la perte de nos libertés et, enfin, la douleur. C'est bien pour cette raison que nous éprouvons une appréhension plus ou moins forte :

- si, après avoir reçu les résultats de certains examens médicaux importants, on constate que notre médecin est soucieux et peu bavard et qu'on a l'impression qu'il nous cache quelque chose concernant notre état,
- si, au volant de notre véhicule, nous tombons sur un contrôle routier,
- si nous recevons un beau matin sur notre lieu de travail la visite du procureur de la république, d'un agent des R.G. ou de la D.S.T., d'un percepteur ou même celle d'un simple policier,...

La peur que nous pouvons éprouver dans toutes ces circonstances est, au fond, naturelle et compréhensible, même si, au moment où nous éprouvons ce sentiment, il n'est pas certain que nous risquions quelque chose de grave...

Mais ce qui est vraiment étonnant, c'est que, trop souvent, nous n'éprouvons

aucune crainte particulière à désobéir à Allah alors que nous savons pertinemment que rien, de ce que nous pouvons faire ne peut échapper à Sa connaissance et que ce que nous risquons, en commettant des péchés, est bien plus terrible que tout ce que nous pourrions connaître comme épreuve dans ce monde... En effet :

- Existe-t-il une prison qui soit plus terrible que la tombe, où le *fâsiq* (*pervers*) va non seulement se retrouver privé de toute liberté de mouvement, mais qu'en sus de cela, il devra partager son espace très restreint avec des créatures toutes aussi horribles les unes que les autres, qui ne seront là que pour le torturer et le faire souffrir de la pire des façons ?
- Existe-t-il une faillite plus redoutable que celle du Jour Dernier, où, selon les dires du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), quelqu'un qui aura fait durant sa vie un nombre considérable de bonnes actions mais qui aura également commis aussi de nombreux péchés (*il aura insulté, frappé, volé, calomnié des gens...*) se retrouvera non seulement privé de toutes ses récompenses mais se verra également chargé des mauvaises actions commises par ceux qu'il aura lésés dans ce monde et qu'il n'aura pas pu dédommager dans l'Au-delà ?
- Existe-t-il un lieu de souffrance et de douleur comparable à l'Enfer, où, suivant les dires du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), le châtiment le plus léger sera celle d'un homme sous les pieds desquels seront placés deux tisons qui dégageront une chaleur tellement intense qu'ils mettront sa cervelle en ébullition ?¹

Mes frères et sœurs,

C'est sur ce genre de réalités en rapport avec l'Autre Monde que nous devons prendre plus souvent le temps de méditer... Cela nous permettra *Incha Allah* de développer au plus profond de notre conscience une crainte d'Allah digne de ce nom (*c'est-à-dire qui dépasse de loin toutes les peurs passagères que nous pouvons connaître dans notre vie*) et augmentera notre force de résistance face aux péchés.

Avant de conclure, je tiens à souligner trois points supplémentaires :

1. Il faut bien réaliser que les occasions qui ont un lien particulier avec le *Tawbah*, telles que la nuit du 15^{ème} Cha'bân ou le mois de Ramadhân par exemple, n'ont jamais été et ne seront jamais des moyens pour obtenir une quelconque

immunité de la part d'Allah. Ce genre de privilège n'a jamais existé dans notre religion... et si ça avait été le cas, les premiers à pouvoir en bénéficier auraient été les Compagnons (radhia Allâhou anhoum)... Mais, le récit de leur vie est là pour témoigner des sacrifices inimaginables et des épreuves incroyables auxquels ils ont du faire face pour trouver la voie du salut et obtenir l'agrément d'Allah. Il faut arrêter de rêver les yeux ouverts en pensant que, tout au long de notre vie, on peut se permettre d'agir comme bon nous semble et s'adonner au *harâm* et que, pour se faire pardonner et trouver le salut, il nous suffit simplement, durant quelques nuits importantes au cours de l'année (*les fameuses « grandes nuits », comme on les appelle ici à la Réunion...*), de porter de beaux vêtements et de faire un acte de présence de quelques heures à la mosquée... **Si nous ne changeons pas notre attitude avant que nos yeux ne se ferment définitivement, notre réveil, dans la tombe, risque d'être très brutal...**

2. Il ne faut jamais minimiser un péché. Bilâl Ibnou Sa'd (rahimahoullâh) disait :

لا تنظر إلي صغر الخطيئة ولكن انظر إلي من عصيت

« **Ne regarde pas la petitesse du péché, mais regarde plutôt (la Grandeur de) Celui que tu désobéis.** »

3. Enfin, par rapport aux péchés que nous avons pu commettre jusqu'à ce jour, il ne faut jamais désespérer de la miséricorde d'Allah. Pour alimenter notre espoir en Allah, il faut garder à l'esprit que, face à l'étendue du pardon divin, l'ampleur de tout ce que nous avons pu commettre ne représente rien. N'oublions pas l'histoire extraordinaire que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) nous a racontée au sujet de ce terrible *serial killer* (*un tueur en série qui avait assassiné pas moins de cent personnes*) qui fut pardonné par Dieu seulement pour avoir manifesté la volonté sincère de se repentir ...

Qu'Allah nous pardonne toutes nos erreurs et nous accorde à tous et à toutes la force de résister face à la tentation de l'illicite.

Âmîne !

Note :

1- Ceux qui ont pu connaître une brûlure au troisième degré connaissent déjà la souffrance que cela occasionne : le simple fait de changer ses pansements entraîne par exemple un véritable calvaire. Pourtant ce ne sont là que les conséquences d'une brûlure qui n'a duré que quelques instants. Que dire alors des brûlures de l'Au-delà, qui dureront eux bien plus longtemps et seront bien plus intenses ?...

<https://muslimfr.com/protege-toi-des-interdits-tu-seras-le-plus-devot-des-gens/>